



***Fonds de développement
des territoires (FDT)***

***Rapport d'activités pour la période
du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018***

Produit le 18 juin 2018

Adopté le 19 juin 2018

En avril 2015, le nouveau Fonds de développement des territoires (FDT) a été mis en place pour soutenir les MRC dans leurs compétences en développement local et régional. Ce Fonds découle d'une entente entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et la municipalité régionale de comté (MRC) de La Nouvelle-Beauce, laquelle entente a été signée par monsieur le ministre, Pierre Moreau, le 23 juillet 2015.

De plus, un addenda a été signé le 16 décembre 2016 entre le MAMOT, par le ministre Martin Coiteux, et la MRC de La Nouvelle-Beauce afin de reconduire ce fonds pour une période de quatre (4) ans, soit pour les années 2016-2017 à 2019-2020.

Le ministre a délégué à la MRC de La Nouvelle-Beauce la gestion d'une somme de 677 308 \$ pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 mars 2018 pour réaliser les objets suivants :

- a) La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- b) Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- c) La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- d) La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- e) L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement;
- f) Le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'il aura défini à cette fin.

La MRC de La Nouvelle-Beauce est placée au cœur de la nouvelle gouvernance municipale de proximité permettant ainsi de prendre toutes mesures afin de favoriser le développement des communautés de son territoire. À cet effet, les maires ont adopté :

- ✓ Les priorités d'intervention 2017-18 par la résolution n° 13821-04-2017;
- ✓ La Politique de soutien aux entreprises de la MRC de La Nouvelle-Beauce par la résolution n° 13380-08-2016;
- ✓ La Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie pour 2017-18 par la résolution n° 13434-09-2016 et modifiée par la 13623-12-2016;
- ✓ La Politique d'investissement FLI-FLS par la résolution n° 13050-12-2015.

Tous ces documents sont disponibles sur www.nouvellebeauce.com sous l'onglet « Services et mandats » à la section du Développement économique. Le présent rapport couvre la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018.

Répartition du fonds dans diverses activités

Le montant de 677 308 \$ reçu du Fonds de développement des territoires (FDT) pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, en plus d'un solde non utilisé de l'année 2016-2017 du FDT de 26 987 \$, plus des modifications à des projets acceptés qui ont permis de dégager un montant de 58 987 \$, totalisent ainsi un montant disponible de 763 282 \$ pour l'année 2016-17, ce qui a permis de financer les activités suivantes :

- ✓ Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie :
 - Promoteurs autres que la MRC 264 000 \$
 - Projets de la MRC de La Nouvelle-Beauce
 - Réalisation d'une étude pour la construction d'un stationnement incitatif 16 373 \$
 - Contribution à l'organisation des Rendez-vous gourmands 2 500 \$
 - Contribution dans le cadre du programme mobilisation – diversité 5 000 \$
- ✓ Contribution au salaire de l'agente de développement rural pour 2017..... 30 000 \$
- ✓ Contributions à des ententes sectorielles :
 - Financement de la Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA)..... 5 400 \$
- ✓ Contribution au financement de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TRÉMCA) 12 000 \$
- ✓ Contribution au fonctionnement du Développement économique Nouvelle-Beauce du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 145 294 \$
- ✓ Contribution au fonctionnement du Service d'aménagement du territoire et du développement du territoire du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 88 550 \$

569 117 \$

Il est donc identifié un solde non utilisé du FDT pour l'année 2017-2018 incluant celui de l'année précédente au montant de 194 165 \$.

Présentation sommaire des activités par objet

Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie

Les projets et montants autorisés pour 2017-18 sont les suivants.

Projets	Soutien Financier 2017-18
Amélioration de l'éclairage des terrains sportifs à Vallée-Jonction <i>La municipalité a amélioré l'éclairage du terrain des loisirs Gédée-Drouin, qui offre une diversité d'infrastructures sportives, afin de faciliter la pratique sportive en soirée.</i>	4 000 \$
Rénovation du terrain de baseball à Frampton <i>La municipalité a procédé à la rénovation de son terrain de baseball par le remplacement de la clôture et l'amélioration de l'éclairage afin d'assurer une meilleure sécurité des usagers.</i>	15 000 \$
Remplacement d'équipements désuets à l'aréna de Saint-Isidore <i>Afin de mettre à niveau la qualité de l'environnement et de l'infrastructure, la municipalité a procédé au remplacement du système de réfrigération ainsi que la mise aux normes de certaines installations du bâtiment.</i>	60 000 \$
Élaboration d'un projet urbanistique à Saint-Isidore <i>Considérant que l'agrandissement du périmètre d'urbanisation de la municipalité est difficilement envisageable à court terme et que les exigences du gouvernement se resserrent en ce qui a trait aux nouvelles exclusions de la zone agricole permanente, la municipalité s'est dotée d'un plan urbanistique destiné à déterminer le potentiel de densification de son secteur urbain.</i>	5 000 \$
Aménagement de jeux d'eau à Saint-Lambert-de-Lauzon <i>La municipalité a procédé à l'aménagement de jeux d'eau au parc Alexis-Blanchet à l'usage des familles et des enfants qui fréquentent le camp de jour pendant la période estivale.</i>	50 000 \$
Relocalisation de la Maison des jeunes l'Utopie à Sainte-Marie <i>La Maison des jeunes l'Utopie a été relocalisée dans des locaux appartenant à la ville de Sainte-Marie. Ce déménagement permet à l'organisme d'économiser les frais de location, d'offrir un environnement plus sain à sa clientèle et de bonifier son offre d'activités.</i>	24 000 \$

Projets (suite)	Soutien Financier 2017-18
<p>Rénovation du terrain de tennis à Sainte-Hénédine</p> <p><i>Dans le cadre de la planification stratégique réalisée par la municipalité, les citoyens ont identifié comme l'une des priorités l'optimisation de l'utilisation des infrastructures et des services existants par leur mise à niveau. Le comité des loisirs souhaite donc répondre à cette priorité en rénovant le terrain de tennis et d'en faire une surface multisports.</i></p>	7 000 \$
<p>Rénovation du centre communautaire à Sainte-Hénédine</p> <p><i>La municipalité a réalisé des travaux de rénovation à l'édifice communautaire afin de rendre les lieux plus sécuritaires et diminuer les coûts énergétiques.</i></p>	28 000 \$
<p>Chauffage des piscines extérieures du parc de l'OTJ à Sainte-Marie</p> <p><i>Le parc de l'OTJ offre un accès à deux piscines extérieures pendant la période estivale pour les enfants du camp de jour et pour une clientèle qui profite des bains libres. Afin de satisfaire la clientèle et d'optimiser l'utilisation de ces infrastructures, la ville a procédé à l'achat et à l'installation de thermopompes.</i></p>	8 000 \$
<p>Installation d'un filet sur le terrain de baseball à Sainte-Marguerite</p> <p><i>Pour assurer la sécurité des usagers du terrain des loisirs et pour éviter les bris sur les bâtiments avoisinant le terrain de baseball, la municipalité a fait installer un nouveau filet sur le terrain de baseball.</i></p>	5 000 \$
<p>Promotion de l'éducation en Nouvelle-Beauce</p> <p><i>La Table éducation de la Nouvelle-Beauce, qui découle de la planification stratégique de la MRC, a créé une capsule vidéo pour faire la promotion de l'offre éducative globale du territoire afin de mettre en valeur les établissements scolaires de La Nouvelle-Beauce et diffuser un message clair sur l'importance que nous accordons collectivement à l'éducation.</i></p>	5 000 \$
<p>Amélioration des glissades au Club de ski Beauce</p> <p><i>Le Club de ski Beauce souhaite poursuivre son développement en réaménageant les pentes des glissades pour assurer une meilleure sécurité pour les usagers et mieux répondre à la demande croissante de ce type d'activité.</i></p>	7 000 \$
<p>Aménagement du parc Atkinson à Scott</p> <p><i>L'aménagement du Parc Atkinson s'inscrit dans la phase 2 du projet entourant la construction du nouveau bâtiment des loisirs. Cet aménagement permettra d'offrir à la population des aires de jeux intergénérationnels, des sentiers pédestres et des aires de repos. Le comité de bénévoles souhaite mettre en valeur la nature en développant un lieu éducatif, récréatif et accessible.</i></p>	40 000 \$

Projets (suite)	Soutien Financier 2017-18
<p>Sentiers, mobilier urbain et ligne synthétique dans les parcs de Saint-Bernard</p> <p><i>La municipalité a réalisé divers projets pour améliorer leurs parcs et infrastructures sportives.</i></p>	2 400 \$
<p>Aménagement du Parc Brochu-Châtigny à Saint-Isidore</p> <p><i>Suite à l'obtention du certificat d'autorisation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Changements climatiques pour des travaux visés par l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c, Q-2 a, 22), la corporation du Parc Brochu-Châtigny a procédé aux travaux d'aménagement des sentiers.</i></p>	3 600 \$
Total	264 000 \$

Établissement, financement et mise en œuvre d'entente sectorielle et autres ententes

La MRC de La Nouvelle-Beauce a soutenu :

- *La Table agroalimentaire Chaudière-Appalaches (TACA) au cours de l'année 2016 en lui versant un montant de 5 400 \$*
- *L'entente sectorielle sur la persévérance scolaire et les carrières scientifiques et technologiques en Chaudière-Appalaches de la Table Éducation de Chaudière-Appalaches (TÉCA). Négociée en 2015, cette entente est valide du 1^{er} avril 2016 au 30 juin 2017. La MRC n'a pas d'engagement financier, mais s'engage à collaborer à la réalisation des objectifs d'intervention.*
- *La Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches (TRÉSCA) contribution de 6 032 \$*
- *La Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TRÉMCA) montant versé de 12 000 \$*

➤ Soutien au développement rural

- *La MRC de La Nouvelle-Beauce s'est approprié un montant de 30 000 \$ en 2016 pour payer une partie du salaire de l'agente de développement rural. Le solde du salaire de ce poste est assumé par des quotes-parts facturées aux municipalités.*
- *L'agente de développement rural participe à la Table intermunicipale en loisir de la Nouvelle-Beauce qui assure une concertation des directeurs, coordonnateurs ou responsables des loisirs du territoire.*
- *Mise en place d'un comité de travail avec les municipalités de Scott, Sainte-Hénédine et Saint-Isidore en vue de l'implantation d'une piste cyclable sur d'anciennes emprises ferroviaires. Ce dossier se réalise avec la collaboration de la municipalité de Saint-Anselme et la MRC de Bellechasse.*
- *Participation et soutien technique à l'élaboration d'une planification stratégique territoriale dans la municipalité de Sainte-Hénédine.*
- *Mise en œuvre du Plan de développement du territoire et des activités agricoles de la MRC de La Nouvelle-Beauce.*

Contribution au fonctionnement du Développement économique Nouvelle-Beauce

La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise

Développement économique Nouvelle-Beauce (DENB) a été très actif au cours de l'année 2017 sur le territoire de la Nouvelle-Beauce. Étant un pilier du développement économique de la Nouvelle-Beauce, DENB est la porte d'entrée pour les entrepreneurs et un participant actif au développement de projets structurants.

Les principaux services offerts par le biais du DENB sont :

- Accompagnement technique et financier;
- Formation, référencement à des ressources spécialisées et suivi des entreprises;
- Mentorat d'affaires;
- Soutien à l'implantation et à la relocalisation;
- Organisation d'activités d'animation économique et d'intégration dans la communauté d'affaires;
- Collaboration et implication à des projets structurants pour la région.

Voici un aperçu des services rendus et des aides financières étudiées par DENB pour l'année 2017 à plus de 540 clients provenant majoritairement du territoire de la Nouvelle-Beauce :

Bilan des services rendus par le personnel de DENB pour l'année 2017

Type de services offerts par DENB	PLUS DE 600*
Consultation, orientation et références	309
Plan d'affaires, études de pré faisabilité	29
Accompagnement et suivi	62
Formation en entrepreneuriat	84
Recherche de financement	40
Autres services techniques	96
Total :	620

* Une entreprise ou un promoteur ne peut être calculé qu'une seule fois dans chaque service.

BILAN SOMMAIRE DES FONDS LOCAUX	Nombre de dossiers d'entreprises acceptés	* Aide financière acceptée	Investissements totaux
FLI/FLS	5	505 000 \$	3 085 913 \$
Soutien au travail autonome (démarrage)	6	N/A	258 048 \$
Fonds des entrepreneurs	16	65 903 \$	783 867 \$
Futurpreneur	7	105 000 \$	439 411 \$

* Déboursée ou non

Le Mentorat d'affaires

En 2017, ce sont 28 entrepreneurs qui ont décidé d'entamer une relation d'accompagnement basée sur la confiance et le respect. Dans cette relation privilégiée, une personne riche d'expérience souhaite partager ses acquis en entrepreneuriat par l'accompagnement d'un autre entrepreneur afin d'accentuer le développement de son savoir-être entrepreneurial. Ce service profite à 57 mentorés qui utilisent le service de 14 mentors bénévoles de la Nouvelle-Beauce pour des périodes s'échelonnant de quelques mois à quelques années. Cette année, deux déjeuners d'information ont été organisés où une trentaine d'entrepreneurs et professionnels sont venus entendre les témoignages d'un mentor et d'un mentoré sur les bénéfices qu'apporte une telle relation.

Encore en 2017, les résultats témoignent d'un intérêt marqué et d'une approche appréciée par les entrepreneurs de la région. Depuis la création du service de mentorat d'affaires en Nouvelle-Beauce, il y a eu **180** entrepreneurs qui ont bénéficié de précieux conseils d'un mentor.

Mentorat d'affaires	Nouvelle-Beauce	% en Nouvelle-Beauce
<i>Entrepreneurs - démarrage</i>	18	65,0 %
<i>Entrepreneurs - croissance</i>	5	17,5 %
<i>Entrepreneurs - transfert d'entreprise</i>	5	17,5 %
<i>Nouveaux jumelages 2016</i>	25	100,0 %
<i>Mentorés jumelés à un mentor au 31 décembre 2017 (dyades actives)</i>		57

La formation

Chaque année, DENB, le Cégep Beauce-Appalaches et Emploi-Québec travaillent ensemble à offrir des formations sur divers sujets portant sur la gestion des entreprises, et ce, à coût minime pour les entrepreneurs. Les thèmes abordés sont, entre autres, le marketing, les ressources humaines, la production, l'administration, etc. Les ateliers de formation ont pour objectif d'outiller les entrepreneurs afin qu'ils puissent faire croître et développer leur entreprise. En 2017, une douzaine d'ateliers de formation ont été donnés à plus de 133 participants.

Aussi, une dizaine d'entrepreneurs de la région ont pu bénéficier d'un programme de formation participative « Cellule de propulsion ». Accompagnés d'un entrepreneur-conseil, ils ont participé à dix ateliers portant sur différentes thématiques afin de les aider dans la gestion de la croissance de leur entreprise. De plus, chaque participant a bénéficié d'une dizaine d'heures de suivi personnalisé en entreprise.

DENB croit profondément aux bienfaits de la formation et constate que celle-ci, lorsqu'elle est suivie d'un bon accompagnement, contribue de façon significative à augmenter le taux de survie des entreprises.

Autres projets

DENB collabore aussi étroitement avec d'autres intervenants dans certains projets comme :

- *Le concours OSEntreprendre;*
- *La Foire de l'emploi Beauce-Nord;*
- *Simulation d'entreprise virtuelle en collaboration avec le Carrefour Jeunesse-Emploi;*
- *La brigade entrepreneuriale où trois entrepreneurs ont livré leur parcours entrepreneurial à des élèves du Programme pédagogique préparatoire formation professionnelle (PPFP) de la Polyvalente Benoît-Vachon, en collaboration avec le Carrefour Jeunesse-Emploi;*
- *Les ateliers « Partez en affaires »;*
- *Etc.*

Plusieurs projets ont comme objectif de sensibiliser la population à l'entrepreneuriat et soutenir le développement d'une culture entrepreneuriale dans la région de la Nouvelle-Beauce.

DENB soutient aussi divers projets structurants pour la région comme :

- *L'implantation d'un site de transbordement ferroviaire en Nouvelle-Beauce;*
- *La croissance du centre d'études collégiales du Cégep Beauce-Appalaches à Sainte-Marie;*
- *Le projet « La Beauce Embauche »;*
- *Etc.*

En collaboration avec Hydro Québec, DENB a organisé une rencontre d'information sur le programme de conversion à l'électricité et de gestion de puissance afin de permettre aux entreprises manufacturières de la région de gérer efficacement leur consommation en électricité.

Le premier trimestre 2018

En ce qui concerne le premier trimestre de l'année 2018, Développement économique Nouvelle-Beauce poursuit son rôle d'accompagnateur auprès des entreprises du territoire. Plus de 390 interventions ont été faites auprès d'entreprises existantes ou de promoteurs ayant un projet d'affaires. Plus de 180 promoteurs et 108 entreprises existantes ont bénéficié de services de Développement économique Nouvelle-Beauce du 1^{er} janvier au 31 mars 2018. Toujours dans le souci d'offrir des services répondants aux besoins des entrepreneurs, Développement économique Nouvelle-Beauce est très présent sur le terrain et à l'écoute de sa clientèle. C'est pour cette raison que l'équipe de DENB est très impliquée dans certains dossiers jugés prioritaires pour la région par exemple l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre en Nouvelle-Beauce. DENB continuera au cours de l'année 2018 à s'impliquer dans différents projets à caractère local ou régional, et ce, sans délaisser son offre de service régulière auprès des promoteurs et entreprises du territoire.

Aménagement du territoire et du développement du territoire

Les activités financées en partie par le Fonds de développement du territoire pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 sont :

Activités	Montant engagé
<p><u>Travaux d'entretien et d'aménagement des cours d'eau de la Nouvelle-Beauce</u></p> <ul style="list-style-type: none">✓ Visites de terrain (11 municipalités)✓ Analyse des dossiers✓ Rencontre des personnes intéressées✓ Supervision des travaux✓ Engagement d'une ressource pour l'été (étudiant) <p>Travail réalisé par la technicienne en aménagement du territoire</p> <p>Supervision : Directeur du Service d'aménagement du territoire et du développement</p>	57 000 \$
<p><u>Plan de développement du territoire et des activités agricoles</u></p> <ul style="list-style-type: none">✓ Caractérisation des friches phase 3 sur le territoire de la MRC de La Nouvelle-Beauce✓ Soutien aux promoteurs pour le développement d'activités reliées à l'agrotourisme✓ Révision du plan d'action du PDTAAEngagement d'une firme « l'École buissonnière » pour analyse et proposition d'un nouveau plan d'action 2018-2021 <p>Travail réalisé par l'agente de développement rural</p> <p>Supervision : Directeur du Service d'aménagement du territoire et du développement</p>	25 000 \$

Activités	Montant engagé
<u>Agrandissement des périmètres urbains (PU)</u> ✓ Évaluation des 11 PU en termes de besoins pour les fonctions résidentielles, commerciales et industrielles ✓ Suivi des dossiers en cours d'exclusion à la CPTAQ (argumentaires et auditions pour Saint-Bernard et Sainte-Marie) ✓ Rencontre du syndicat local de l'UPA de La Nouvelle-Beauce ✓ Rencontre du comité aviseur en lien avec le PDTAA Réalisation : Aménagiste principale Supervision : Directeur du service d'aménagement et de développement du territoire	15 000 \$
Montant engagé par le Service d'aménagement du territoire et du développement pour cette même période	97 000 \$

Montant dédié par le Fonds de développement des territoires au soutien des mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire :

1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 : 88 850 \$

TOTAL : **88 850 \$**

Il va sans dire que plusieurs autres activités sont au programme de travail de ce service.

Soutien aux municipalités en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services

Aucune activité.

Conclusion

Le Fonds de développement des territoires (FDT) a permis de soutenir financièrement la MRC de La Nouvelle-Beauce dans ses propres activités en plus de celles de partenaires en développement économique. Il a de plus favorisé la mise en place d'activités ou d'équipements par des promoteurs admissibles.

Ce fonds a donc permis de poursuivre les activités de développement économique, d'aménagement du territoire et de soutenir les projets structurants de divers promoteurs, surtout municipaux. Ce fonds permet de dynamiser l'ensemble du territoire néo-beauceron.

*Mario Caron, OMA
Directeur général
et secrétaire-trésorier
Le 19 juin 2018*

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Nouvelle-Beauce, tenue le 19 juin 2018, à 17 heures, au Centre municipal de Saint-Isidore situé au 128, route Coulombe, à Saint-Isidore, où les maires suivants étaient présents, sous la présidence de M. Gaétan Vachon, maire de la Ville de Sainte-Marie et préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce :

Réal Bisson	Municipalité de Vallée-Jonction
Daniel Blais, substitut	Municipalité de Saint-Isidore
Olivier Dumais	Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon
Michel Duval	Municipalité de Sainte-Hénédine
André Gagnon	Municipalité de Saint-Bernard
Luce Lacroix, représentante	Ville de Sainte-Marie
Carl Marcoux	Municipalité de Saint-Elzéar
Clément Marcoux	Municipalité de Scott
Claude Perreault	Municipalité de Sainte-Marguerite
Carole Santerre	Municipalité de Saints-Anges
Jacques Soucy	Municipalité de Frampton

Formant le corps complet de ce conseil.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Mario Caron, est également présent.

Résolution n° 14493-06-2018

Objet : Fonds de développement des territoires (FDT) – Rapport d’activités et reddition de comptes pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018

ATTENDU qu’en vertu du Fonds de développement des territoires (FDT) adopté par le gouvernement du Québec, la MRC de La Nouvelle-Beauce dispose d’une aide financière pour promouvoir le développement de son territoire;

ATTENDU que la MRC doit annuellement produire un rapport d’activités et une reddition de comptes afin de répondre aux exigences de l’entente et ainsi obtenir le versement annuel des sommes indiquées à l’entente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Réal Bisson, appuyé par M. Olivier Dumais et résolu à l’unanimité :

Que le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce entérine :

- ✓ Le rapport d’activités préparé par le directeur général et secrétaire-trésorier.
- ✓ La reddition de comptes préparée par la directrice des finances.

Pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 du Fonds de développement des territoires (FDT) et que ceux-ci fassent partie intégrante de cette résolution.


(signé)

(signé)

Mario Caron, OMA
Directeur général
et secrétaire-trésorier

Gaétan Vachon
Préfet

Copie certifiée conforme, ce 20 juin 2018



Mario Caron, OMA
Directeur général
et secrétaire-trésorier